PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 06 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six le six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le 29 juin, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Noël, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS Noël, POTHEAU Christian, Mme CORRADETTI Marie-Caroline, MM. FRAPPAT Olivier, DESCHAMPS Robert, THALAMY Gilles, Mmes FOURNIER-GASSIE Sophie, FRAUDET Nelly, GERVAIS Brigitte, LEYS Anaïs, M. LASNIER Benjamin.

Secrétaire de séance : FRAPPAT Olivier

Le compte rendu de la séance extraordinaire du 05 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

1- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR GÉOTHERMIE, TRANSFORMATION D'UNE GRANGE EN LOGEMENT ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON MULTIGÉNÉRATIONNELLE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

Les travaux de rénovation énergétique par géothermie, transformation d'une grange en logement et construction d'une maison multigénérationnelle font l'objet d'une procédure adaptée.

Il présente le rapport du Maître d'œuvre classant les offres au vu des critères de jugement définis au règlement de la consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ATTRIBUE 12 lots relatifs à rénovation énergétique par géothermie, transformation d'une grange en logement et construction d'une maison multigénérationnelle :

LOTS		ENTREPRISES MIEUX-DISANTES	MONTANT DU MARCHÉ HT
LOT N°1	VRD-Aménagement extérieur	TPCRB 23000 ST SULPICE LE GUERETOIS	65 239,00 €
LOT N°2	Démolition-Curage-Gros œuvre-Maçonnerie	Sarl PEREIRA-LAMY 36160 POULIGNY NOTRE DAME	143 158,11 €
LOT N°3	Charpente-MOB	CCBM 36300 CIRON	126 536,30 €
LOT N°4	Couverture-Bardage-Zinguerie	Sarl MILLET 23000 ST FIEL	99 570,19 €
LOT N°5	Menuiseries Extérieures Aluminiums-Serrureries	AFD 36400 LA CHATRE	68 631,60 €
LOT N°6	Menuiseries intérieures	Sarl Creuse Agencement 23000 GUERET	46 141,45 €
LOT N°7	Doublage-Plâtrerie-Isolation	EIFFAGE Construction service23 23000 GUERET	74 000, 00 €

LOT N°8	Électricité	AEL 87020 LIMOGES	45 300,00 €
LOT N° 9	Forage-Géothermie	Sas Auvergne Forage 63190 LEZOUX	110 851,20 €
LOT N°10	CVC-Plomberie	TRULLEN Bâtiment 23000 GUERET	231 000,00 €
LOT N°11	Carrelage-Faïence	EIFFAGE Construction service23 23000 GUERET	40 000,00 €
LOT N°12	Peinture-Parquet	Sarl Couleurs Déco 36400 CHASSIGNOLLES	14 178,66 €
TOTAL			1 064 606,51 €

- Précise le détail par dossiers :

Dossier 1/3 « Géothermie et performance énergétique »

LOTS		ENTREPRISES MIEUX-DISANTES	MONTANT DU MARCHÉ HT
LOT N° 9	Forage-Géothermie	Sas Auvergne Forage	52 138,80 €
LOT N°10	CVC-Plomberie	TRULLEN Bâtiment	73 000,00 €
TOTAL			125 138,80 €

Dossier 2/3 Construction d'une maison multigénérationnelle

LOTS		ENTREPRISES MIEUX-DISANTES	MONTANT DU MARCHÉ HT
LOT N°1	VRD-Aménagement extérieur	TPCRB	65 239,00 €
LOT N°2	Démolition-Curage-Gros œuvre-Maçonnerie	Sarl PEREIRA-LAMY	88 795,48 €
LOT N°3	Charpente-MOB Intérieures	CCBM	108 380,26 €
LOT N°4	Couverture-Bardage-Zinguerie	Sarl MILLET	73 487,81 €
LOT N°5	Menuiseries Extérieures Aluminiums-Serrureries	AFD	53 781,60 €
LOT N°6	Menuiseries intérieures	Sarl Creuse Agencement	28 105,53 €
LOT N°7	Doublage-Plâtrerie-Isolation	EIFFAGE Construction service23	50 000, 00 €
LOT N°8	Électricité	AEL	38 000,00 €
LOT N°9	Forage-Géothermie	Sas Auvergne Forage	42 022,80 €
LOT N°10	CVC-Plomberie	TRULLEN Bâtiment	90 000,00 €

LOT N°11	Carrelage-Faïence	EIFFAGE Construction service23	28 700,00 €
LOT N°12	Peinture-Parquet	Sarl Couleurs Déco	6 295,68 €
TOTAL			672 808,16 €

Dossier 3/3 Transformation de la grange en logement

LOTS		ENTREPRISES MIEUX-DISANTES	MONTANT DU MARCHÉ HT
LOT N°2	Démolition-Curage-Gros œuvre-Maçonnerie	Sarl PEREIRA-LAMY	54 362,63 €
LOT N°3	Charpente-MOB Intérieures	CCBM	18 156,04 €
LOT N°4	Couverture-Bardage-Zinguerie	Sarl MILLET	26 082,38 €
LOT N°5	Menuiseries Extérieures Aluminiums-Serrureries	AFD	14 850,00 €
LOT N°6	Menuiseries intérieures	Sarl Creuse Agencement	18 035,92 €
LOT N°7	Doublage-Plâtrerie-Isolation	EIFFAGE Construction service23	24 000, 00 €
LOT N°8	Électricité	AEL	7 300,00 €
LOT N°9	Forage-Géothermie	Sas Auvergne Forage	16 689,60 €
LOT N°10	CVC-Plomberie	TRULLEN Bâtiment	68 000,00 €
LOT N°11	Carrelage-Faïence	EIFFAGE Construction service23	11 300,00 €
LOT N°12	Peinture-Parquet	Sarl Couleurs Déco	7 882,98 €
TOTAL			266 659,55 €

- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

- Autorise le Maire à signer le marché public ainsi que tous les documents s'y rapportant.

2- MODIFICATION DE PLAN

Monsieur le Maire explique qu'il a demander quelques modifications sur le plan des travaux concernant la salle multigénérationnelle :

- Augmentation de la profondeur du giron de l'escalier extérieur
- Diminution du parvis
- Décalage de la place PMR avec ajout d'une place de parking pour le logement

Séance du 06 Juillet 2026 (suite)

3- MOTION : EXCLUSION DE LA VOIRIE DE LA DETR

Considérant, pour rappel, que la Loi de Finances 2026 a entériné un prélèvement budgétaire de plus de 2 Mds€ sur les collectivités pour parvenir à un objectif « virtuel » de réduction du déficit public de l'État et que pendant ce temps, les communes et intercommunalités affichent un équilibre « réel » de leur budget ;

Considérant que les différents mécanismes de ponctions par l'État sur les ressources des collectivités sont à tout le moins reconduits voire institués avec un nouveau Dilico, la non-indexation de la DGF…

Considérant que dans le projet de Loi de Finances 2026 figurait la menace de fusion des trois dotations : la DETR, de la DPV et de la DSIL dans un Fonds d'investissement pour les Territoires (FIT),

Considérant que la DETR constitue, depuis plus de quarante ans, un outil de financement souple et essentiel pour soutenir les projets d'investissement des communes et intercommunalités rurales.

Considérant que sa gestion au niveau départemental, en direct avec les préfets, incarne un lien de proximité et de confiance entre l'État et les territoires ruraux,

Considérant que cette année, il semble que tout projet relatif à la voirie soit exclu du champ de la DETR alors que la route – avec plus de 6700 kms de voies communales et plus de 4000 kms d'axes départementaux – reste notre moyen de mobilité privilégié voire unique dans les territoires hyper ruraux,

Considérant que notre maillage routier que ce soit dans son entretien, son extension, sa mise en sécurité… est un enjeu primordial profondément lié à l'attractivité et à l'aménagement du territoire,

Considérant que si cette orientation devait se confirmer, son impact sur l'investissement et les entreprises locales, et donc sur l'activité et les emplois, serai extrêmement grave,

Considérant que le défaut de visibilité quant au montant et à la pérennité des dotations ainsi que les efforts budgétaires importants déjà consentis par les collectivités,

Demande à M. Le Préfet de bien vouloir revoir, au sein de la commission départementale d'élus, les critères d'attribution en réintégrant l'éligibilité des opérations de voirie – à l'instar de la Corrèze qui dans son règlement 2026 a conservé les « travaux sur les voies communales et d'intérêt communautaire » avec des taux d'intervention entre 35 et 45 % - ce qui constituerait un signe de confiance vers une gestion déconcentrée effective et concertée permettant une adaptation à nos priorités locales.

4- TOUR DU LIMOUSIN-SIGNALEURS

Monsieur le Maire rappelle que le Tour du Limousin passera sur la commune le 18 août entre 14 h et 16 h.

Il est nécessaire de mobiliser des signaleurs afin d'assurer la sécurité des coureurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H55

Le secrétaire de séance, Le Maire,